Conférence de presse à Genève sur le projet d'autonomie du Sahara

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-09-2007 18:52:30

Mme Gajmoula Ebbi, députée, membre du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes (CORCAS), M. Bellali Brahim Ouled Souih, Rapporteur de la Commission des droits de l'Homme du CORCAS et M. Sidati Ghallaoui, ex-ambassadeur du polisario à Rome, en Grèce et au Vatican ont tenu mardi au Palais des Nations unies à Genève, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont apporté un éclairage sur les différents aspects de la question du Sahara et sur le projet d'autonomie proposé par le Maroc.

Au cours de cette rencontre, organisée sous l'égide de l'Association des correspondants accrédités auprès des Nations unies (ACANU), les intervenants ont plaidé pour une solution "juste et définitive" du conflit du Sahara, soulignant que c'est le voeu des sahraouis.

Générateur de douleur et de souffrances, le conflit, qui a laissé des séquelles au sein de chaque famille, est aussi un facteur potentiel d'instabilité dans la région et une entrave majeure à l'édification de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ont-ils affirmé.

Revenant sur la genèse de la question du Sahara, ils ont expliqué les raisons du non-aboutissement de l'opération référendaire, écartée par l'ONU, qui a reconnu l'impossibilité de sa mise en application.

Ils ont appelé tous ceux soucieux de justice et de paix de se projeter dans l'avenir et faire fi d'idéologie dépassée, et emprunter la voix du réalisme, mettant en valeur le projet d'autonomie proposé par le Maroc et sa participation de bonne foi aux négociations de Manhassett, qui s'inscrivent indéniablement dans une dynamique constructive et susceptible, selon eux, d'aboutir à une solution de "ni vainqueur ni vaincu", comme prôné par l'ONU et souhaité par la Communauté internationale.

La proposition marocaine constitue une contribution dans ce sens, ont-ils encore indiqué, d'autant plus qu'elle est le fruit d'une concertation entre les différents acteurs politiques et de la société civile. Elle est également conforme à la légalité internationale et à la Charte de l'ONU, ont-ils ajouté, rappelant que cette dernière reconnaît l'autonomie comme une des formes d'autodétermination.

Ils ont mis en exergue le contexte où ce projet d'autonomie a pris forme, un contexte de renforcement du processus démocratique et de consolidation de l'Etat de droit, confirmé par le sérieux et la transparence des dernières élections législatives de l'avis propre des observateurs internationaux qui ont suivi le scrutin.

En enregistrant les taux de participation les plus élevés lors de ces élections, les provinces du sud ont infligé, selon eux, un démenti sans appel à la propagande séparatiste et un échec flagrant aux allégations éhontées que leurs promoteurs propagent. La thèse qui prétend que le polisario est le seul et unique représentant des sahraouis s'est fondue comme neige sous soleil, ont-ils soutenu, en atteste également la participation de membres du CORCAS aux négociations de Manhasset.

Par ailleurs, la délégation, qui séjourne à Genève dans le cadre de la 6ème session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), a contacté plusieurs représentants de pays membres et d'ONG pour expliquer le projet d'autonomie et sa philosophie, faisant savoir que la finalité étant de rapprocher des familles séparées depuis plus de trois décennies et mettre un terme à leurs souffrances.

MAP